

les premiers gradins, nous signale les seuls restes qui prouvent d'une manière positive l'existence d'un monument public important.

Les grottes dont il parle ont été retrouvées dans les travaux récemment exécutés pour la construction du grand réservoir destiné à la distribution des eaux dans l'intérieur de la ville; en coupant le versant nord, on a rencontré des lignes de voûtes pleines et parallèles, occupant un espace assez grand dans le sens de leur largeur ; on n'est point arrivé à l'extrémité de leur longueur , qui, dans la berge, allait en s'élevant graduellement du midi au nord. Comme Artaud, nous reconnaissons dans cette antique construction une base très-convenable pour la pose des gradins d'un amphithéâtre où devaient siéger des spectateurs ; mais nous sommes loin d'adopter son opinion et d'admettre un pourtour voûté de cette naumachie. D'une part, à l'est, à l'ouest et au midi, on n'a trouvé sur aucun point les vestiges de murs destinés à supporter des voûtes, et un semblable monument en forme de cirque, sur un emplacement si exigu, n'aurait pu laisser qu'un point central si restreint qu'il était impossible d'y trouver place pour un bassin destiné à des jeux nautiques, de même que pour ceux d'un cirque. Le lieu occupé par les voûtes dont nous venons de parler faisait face au midi et ne pouvait appartenir qu'à un théâtre; la partie occupée par les spectateurs a seule conservé la forme principale de sa base.

Comme dans la plupart des théâtres romains, le *podium*, qui occupait le devant de la scène, était réservé pour les places d'honneur, et il est probable que les deux inscriptions dont nous venons de parler étaient *encastrées* dans le mur, à hauteur d'appui du podium, où se trouvaient les loges et les stalles assignées aux personnages notables du pays, ainsi qu'aux étrangers de distinction.